

Rapport d'activité 2021



Votre soutien de proximité

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
CMS Martigny & Régions

Sommaire

Les mots d'Alain Maret, Président du comité	3
Le mot de Martine Tristan, Directrice générale	6
Le service de maintien à domicile	8
Le service social	13
Le CMS Martigny & Régions, quelques chiffres	17
La consultation parents-enfants	18
Les comptes 2021	20
Le rapport de l'organe de révision	23

Crédits photos :

Page de couverture : fotoVoyager iStock

Page 3 : Maxim Trukhin iStock

Page 4 : Anya Berkut iStock

Pages 5, 6, 9, 11, 12, 14, 19 et quatrième de couverture : Séverine Liardon

Portraits et photos aériennes pages 5, 7, 9, 10, 12, 16 : Valérie Moulin photographie

Page 8 : Alena Torgonskaya Unsplash

Page 11, 15, 16 : Nadine Marfurt Unsplash

Page 13 : Benoit Bruchez iStock

Page 17 : Hakase iStock

Mise en page : Agence Keran



Le « CMS Martigny & Régions » est né !

Afin de répondre à la vision cantonale, après quelque trois ans de travaux, quelque quarante séances de COPIL et près de mille heures de travail cumulées par les membres du COPIL et les collaborateurs impliqués dans le processus et les groupes de travail, nous sommes arrivés au terme de la gestation. La régionalisation des CMS subrégionaux d'Entremont (communes de Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher, Val de Bagnes), de Martigny (communes de Bovernier, Fully, Martigny, Martigny-Combe, Salvan et Trient) et de Saxon (communes d'Isérables, Leytron, Riddes, Sillon et Saxon) a été entérinée par les seize communes de la région le 19 août 2021 en Assemblée Générale constitutive.

Les seize communes de la région ont ainsi confirmé leur volonté de travailler ensemble avec un triple objectif :

- offrir les mêmes prestations aux habitants de chaque région d'un bassin de population désormais fort de plus de 60 000 habitants,
- garantir un maintien des emplois et des conditions de travail du personnel des trois sites.

Ce nouveau CMS Martigny & Régions deviendra ainsi la cinquième et dernière entité à se régionaliser dans le canton après Sierre, le Haut-Valais, la région de Monthey au printemps 2020, la région de Sion au 1^{er} janvier 2021, répondant ainsi, avec un léger retard, aux recommandations du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC).

L'essentiel n'étant pas d'aller vite, mais d'aller loin.

**Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin.**

Proverbe africain

Nous mettre ensemble, harmoniser les pratiques, uniformiser les processus, c'est rassembler les forces de chacun, c'est nous inspirer de ce qui se fait de meilleur dans chacune des ex-subrégions, c'est donc nous mettre dans un processus et une volonté de nous améliorer pour encore mieux répondre aux besoins de la population.

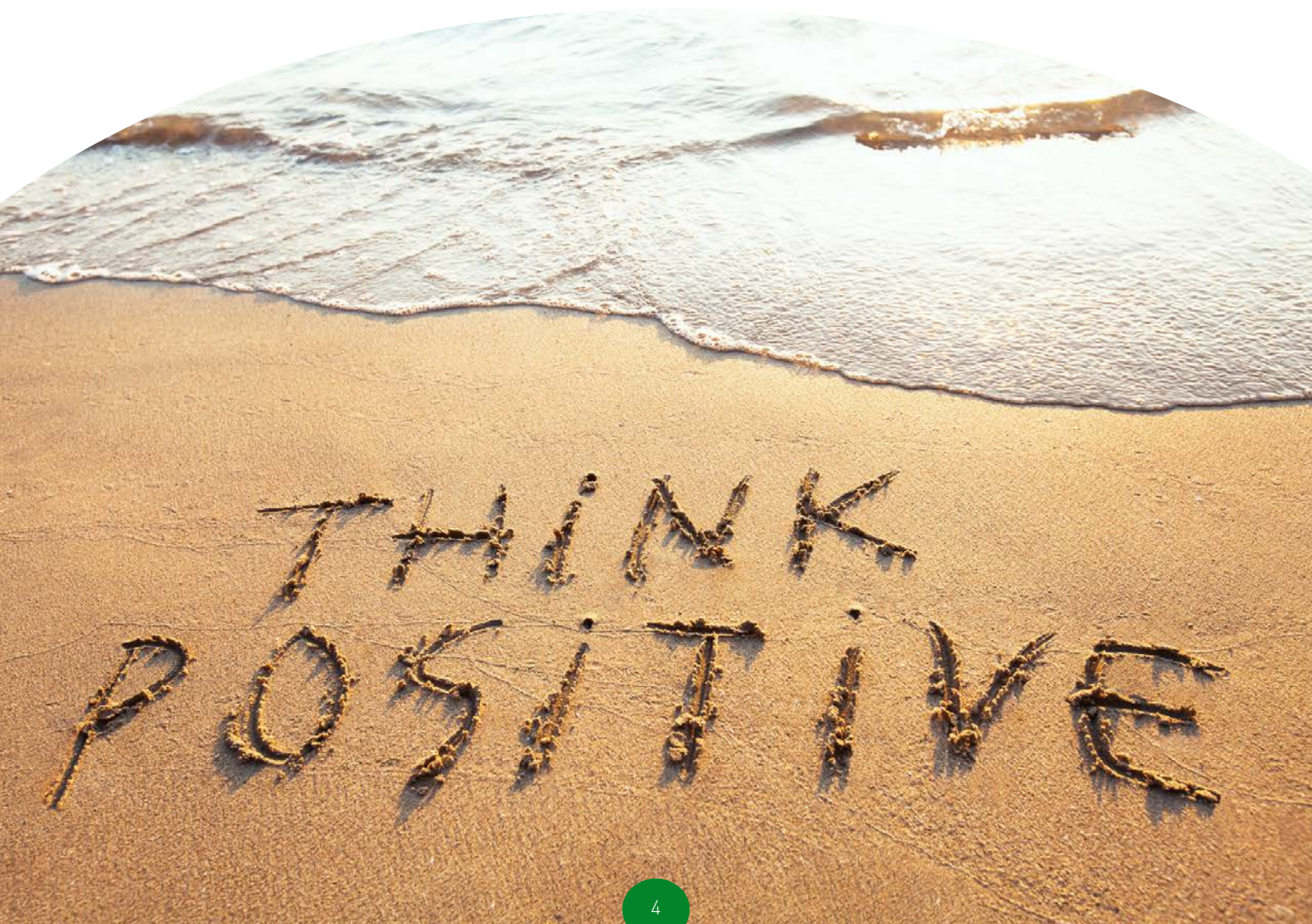
Mais, un changement, quel qu'il soit, souhaité ou non, est intrinsèquement lié à la perte – la fin – de quelque chose. C'est donc en toute logique qu'une phase de deuil apparaît à ce moment-là. Ce processus immuable est un passage obligé pour espérer vivre sereinement l'avenir. Il se déroule sur une période plus ou moins longue, plus ou moins chaotique, qui sera vécue différemment et individuellement par chacune et chacun et à laquelle il est essentiel de se préparer – voire, être accompagné – afin de vivre positivement la transformation et se projeter à nouveau dans le futur. Le caractère de chacun, son vécu, sa vie personnelle,

ses expériences passées et son mode de fonctionnement influent grandement sur sa manière de gérer le changement.

Je vais en tout cas déployer toute mon énergie, mon empathie, mon attention et ma bienveillance pour répondre à cette attente et conduire, accompagner le nouveau CMS dans ses premiers pas régionalisés.

Les derniers mois de cette gestation ont été rendus plus difficiles encore par la gestion de la pandémie de Covid-19. Cette dernière a mis en lumière la situation actuelle difficile dans le secteur des soins :

- Pénurie croissante de personnel qualifié et augmentation de la demande,
- Trop peu de renouvellement dans la profession,
- Les professionnel-le-s quittent le secteur,
- Dépendance à l'égard de l'étranger.





L'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts » soumise au vote le 28 novembre 2021 et acceptée par le peuple et les cantons à 61%, vise à améliorer la situation dans le domaine des soins. Le Conseil fédéral est par conséquent chargé d'élaborer une proposition de mise en œuvre. Il a mené une première discussion à ce sujet en janvier 2022. Souhaitons que les premiers changements concrets voient le jour rapidement.

Au terme de cet exercice singulier, je tiens à remercier de tout cœur l'entier du personnel, la direction et les cadres qui ont fait preuve d'une incroyable implication dans ce processus et qui plus est, ont fait montre d'une solidarité remarquable dans l'exercice de leurs fonctions respectives, que ce soit tant au niveau du service d'aide et maintien à domicile, qu'au niveau du service social pour permettre de gérer les effets contraignants et indésirables de cette pandémie. Ils-elles ont été formidables ! Certes avec quelques altérations collatérales sous forme d'accumulation de charge et de fatigue.

Nous en sommes conscients. Gageons que le retour à la normale ou presque au niveau des mesures sanitaires et le renforcement du domaine RH permettront à chacune et chacun de réguler ces cumuls et de retrouver un climat de travail apaisant et enrichissant. C'est mon souhait le plus fort. J'adresse, pour terminer, ma gratitude à tous les membres du comité et à nos autorités pour la confiance témoignée durant cette année 2021 ainsi qu'à nos fidèles partenaires, qui par leur action indispensable et leur souci du bien commun, contribuent à apaiser des souffrances et à apporter de la chaleur humaine auprès de notre population.

Alain Maret
Président du CMS Martigny & Régions





Le mot de la directrice

Les abricotiers en fleur dans le verger proche du site de Martigny nous le disent : une année est si vite passée !

Il y a un an de cela, nous étions sur la dernière ligne droite de notre régionalisation pour organiser notre assemblée générale constitutive, avec force séances et cogitation sur les statuts et l'agencement des différentes dates pour nos assemblées générales de dissolution.

Il y a un an, après un assesement organisé par Vicario Consulting, j'apprenais que mon rôle de présidente de la coordination régionale était commué en poste de directrice générale de la nouvelle entité régionale.

J'ai été ravie que le comité me fasse confiance pour assumer cette tâche ; j'avais vraiment très envie de relever ce défi pour mener à bien des projets pour l'ensemble de nos bénéficiaires. Depuis le début de la régionalisation, nous avons toujours en filigrane le désir de nous harmoniser avant tout pour satisfaire au

mieux notre clientèle et surtout pour lui assurer une équité de traitement sur tout notre territoire.

Malgré la pandémie qui, il faut bien l'avouer, a bien changé notre vie et celle de tous les collaborateurs, notre assemblée générale constitutive a pu avoir lieu le 19 août 2021, en comité un peu réduit cependant.

Mon premier travail a été de constituer une équipe de direction avec la directrice des services centraux, Isabelle Darbellay, la directrice du service social, Adelina Sulejmani et le directeur des soins, Fabien Lottefier. Monsieur Dominique Pedroni, jusqu'alors directeur du CMS de Saxon a fait valoir son droit à une retraite bien méritée ! Il fallait trouver un rythme, organiser nos séances, agender les projets les plus urgents. Je trouve particulièrement agréable et constructif de nous épauler les uns les autres pour avancer.

Même si pour l'ensemble des collaborateurs le

travail n'est pas fondamentalement différent, puisqu'ils restent attachés à leur site et effectuent les mêmes prestations auprès de nos clients, l'ambiance du changement et la mise en commun des façons différentes d'aborder notre mandat demeure tout de même une source de stress. Je profite donc de ces quelques lignes pour remercier tous nos collaborateurs de tous les services pour leur cœur à l'ouvrage, et également pour leur résilience dans les moments difficiles.

Une grand-messe réunissant quelque cent-cinquante collaborateurs a pu avoir lieu le 27 octobre avec même la possibilité de nous restaurer debout. Chacun a pu recevoir des informations sur la nouvelle organisation, notamment sur l'organigramme du CMS Martigny & Régions. Lors de l'apéritif, des échanges informels ont eu lieu, ce qui est précieux dans une si grande équipe.

Pour moi, cette régionalisation est avant tout une somme de possibilités et d'opportunités :

- Professionnaliser le plus possible toutes les fonctions de support.
- Etablir des procédures compréhensibles pour les différentes tâches, ceci afin de sortir enfin de la culture de l'oralité, si chère au monde de la santé et du social.
- Mener à bien des projets novateurs sur l'ensemble de la région.
- Servir encore mieux la clientèle et être à son écoute.
- Et bien d'autres choses encore...

Je suis particulièrement contente que le comité m'ait fait confiance dans ma demande d'engager une chargée de communication, car, il faut bien l'avouer, nous n'étions vraiment pas excellents dans ce secteur. Nous avons pu identifier de gros manquements, que ce soit envers nos collaborateurs ou envers nos partenaires. Grâce à Séverine Liardon, notre chargée de communication, nous allons pouvoir petit à petit combler les vides et nous doter d'outils de communication performants et ne laissant personne dans l'ignorance ; c'est en tous cas mon vœu.

Pour ce qui est des fonctions de support, ou autrement dit des services centraux, à l'heure où j'écris ce rapport, ils sont en pleine restructuration. Isabelle Darbellay a tout d'abord effectué un audit de toutes les fonctions et discuté avec les différentes collaboratrices et collaborateurs de leur futur cahier des charges. Suite à cet audit, force a été de constater que pour environ 380 personnes à gérer, nous étions bien pauvres dans les ressources humaines. Une RH a donc été engagée pour début mai 2022.

Pour soutenir toute notre entreprise au niveau technologique, nous avons la chance de pouvoir compter sur notre excellent informaticien Michaël Veuillet ; il a entamé un brevet en informatique de gestion et je suis ravie qu'il puisse continuer à parfaire ses connaissances.

Je n'ai aucun doute que le CMS Martigny & Régions, soutenu par son comité que je remercie, saura faire fi des embûches et continuer sa mue dans un esprit constructif.

Je réitère à tous les collaborateurs, particulièrement ceux des services centraux qui sont plus impactés par les changements, mes sincères remerciements pour leur travail quotidien et leur participation sans cesse renouvelée.

Je souhaite à tous une excellente et fructueuse année 2022.

Martine Tristan
Directrice générale





Service du maintien à domicile

Une perpétuelle évolution
est une perpétuelle création.

Jean Jaurès

Symboliquement au niveau institutionnel, l'assemblée constitutive du 19 août 2021 est le fait central de notre nouvelle organisation qui, ce jour-là, est devenue le CMS Martigny & Régions.

2021 est une année que les soignants des trois sites du CMS Martigny & Régions vont garder en mémoire. Les changements qui l'ont ponctuée ont été marquants et ont impacté nos activités, notre pratique, mais également nos collaborateurs.

Dans une suite logique de l'année 2020, la pandémie de Covid, avec ses restrictions, ses contaminations, les mesures d'isolement et les quarantaines, la vaccination, les dépistages poolés sur site, ont demandé un très grand investissement. Protéger la santé de nos collaborateurs tout en gardant les besoins des patients au centre est resté le moteur qui nous a poussés à nous adapter sans cesse.

La différence notable avec 2020 s'est située au niveau de notre potentiel de réactivité, car l'augmentation des besoins de prise en charge a continué à progresser en même temps que le

taux d'absentéisme de notre personnel touché par les contaminations. Nous avons même dû momentanément passer par la case refus de prise en charge et annulation de prestations par faute de ressources opérationnelles.

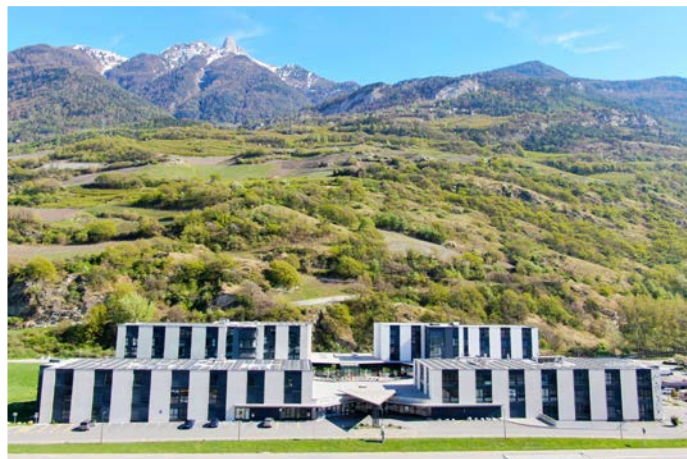
Nous avons pu commencer l'année en participant à l'étude nationale SPOTnat, une enquête de satisfaction qui a impliqué plus de 80 organisations de soins, 3223 collaborateurs, 1504 patients et 1165 proches aidants. Une partie de nos clients et de nos collègues a ainsi pu donner son avis et transmettre son vécu via un questionnaire très complet, afin que nous puissions avoir un retour qualitatif sur notre activité ainsi que sur les conditions de travail.

Le dossier le plus chronophage de 2021 a été l'implémentation des nouveaux outils informatiques sur les trois sites. Durant le mois de mars, nous avons changé nos adresses électroniques et introduit une nouvelle boîte e-mail sécurisée et individuelle pour chaque collaborateur. Nous avons effectué, avec notre nouveau prestataire informatique, la société CISEL, le changement ainsi que la migration de notre nouveau système d'exploitation, afin que l'ensemble du personnel puisse bénéficier d'une infrastructure moderne et sécurisée. Cette transformation permet aux collaborateurs de travailler avec les mêmes outils et ainsi d'améliorer la communication entre les sites.

Ce tout nouveau parc informatique nous a donné accès au « modern work place », cela a grandement facilité le travail ainsi que les réunions à distance et le partage de fichiers via l'application Teams.

La vraie « mutation » a eu lieu en avril avec le déploiement de notre nouveau logiciel de soins « Carefolio » sur les nouveaux supports que sont la tablette et l'ordinateur portable. Des milliers d'heures ont été nécessaires pour transférer manuellement les données, former des cadres, des personnes ressources et le personnel soignant à l'utilisation de ce nouveau logiciel sur qui toute l'activité des soins, sa planification et sa facturation s'appuient désormais.

Ces changements techniques et organisationnels sont venus bouleverser nos pratiques et nos habitudes de soins. Avoir à disposition un outil mobile où l'on peut retrouver l'intégralité des informations nécessaires au suivi et à la planification des patients, mais également avec lequel on peut transmettre ses observations et communiquer avec l'équipe, chamboule notre culture de l'oral en de la transmission écrite. Les passages au CMS deviennent moins nécessaires, les colloques servant à partager ces données également. Ce qui se faisait par téléphone ou lors de réunions passe désormais par le logiciel et l'e-mail. Cette évolution devient une vraie plus-value pour certains et est vécue comme un obstacle ou comme un changement brutal pour d'autres.



Du côté du site de Saxon

L'année 2021 a été marquée physiquement par le déménagement. L'ensemble du personnel a pris de la « hauteur » et bénéficie désormais de locaux lumineux, dans le bâtiment des Sources mais au 2^e étage. Afin de retrouver des espaces communs et lieux d'échanges, des ateliers ont été mis en place depuis l'été dernier, autour des Trucs et Astuces Tablettes, des transmissions ciblées et des questions matérielles de soins.

Au niveau de la formation

Carole Rogatien, infirmière clinicienne, assure un encadrement et soutien au développement des compétences. Tania Sousa a terminé sa formation référente HPCI et cinq autres collègues ont terminé leur formation CRS FAP.



Du côté du site de Martigny



Les locaux du rez ont été réaménagés afin de créer des espaces pour les « équipes de quartiers » et une nouvelle salle de colloque et de rencontre.

Fait rare, durant une période, nous avons dû refuser les demandes de prise en soins à cause d'un taux d'absentéisme trop important de nos équipes.

Notre clinicienne et responsable de la qualité des soins, Florence Meister, a été pressentie par le Service de la santé publique pour organiser et gérer le centre de vaccination de Martigny ; elle s'est acquittée de cette tâche durant six mois avant de reprendre son rôle au sein de l'équipe de maintien à domicile.

Les repas pris en commun dans les structures d'appartements à encadrement médicosocial ont dû être suspendus pendant la période aiguë de la pandémie ; les repas étaient livrés directement à la porte des studios.

L'été ayant été tempéré, le plan canicule n'a pas dû être activé.

Au niveau de la formation

Le 20 septembre, nous avons accueilli notre première infirmière stagiaire ES. Plusieurs collaboratrices ont achevé leur formation avec succès : Charlyne Barras, ASSC ; Sandra Pochon, FIR ASSC ; Bruna Borgese Figueiredo, ASA et Megan Fellrath, CAS en psychogériatrie.

Du côté du site de l'Entremont

Pour répondre à une demande croissante, les engagements de personnel ont été importants. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de finaliser le changement de caisse de prévoyance des employés qui rejoignent la Prévention Santé Valais (PRESV), caisse du CMS Martigny & Régions. Cet automne, feu le CMS de l'Entremont a fêté ses 40 ans en invitant la population de son district. Une raclette avec partie officielle, portes ouvertes et stands de présentation et prévention ont eu lieu le 16 octobre.



Au niveau de la formation

Nos praticiennes formatrices ont suivi les étudiantes de la HES-SO et, pour la première fois, une stagiaire ES. Un étudiant ambulancier est venu suivre un stage dans le cadre de sa formation, c'est également la première fois que nous accueillons ce type de profil. Roxane Moulin et Béatrice Filiez ont terminé leur certification ASA, quant à Claire-Lise Lovey, elle a obtenu son CAS en gestion d'équipe et conduite de projets.

Les physiothérapeutes

Deux collaboratrices pour 1.1 EPT répondent aux besoins des clients du CMS Martigny & Régions.

Ce sont les médecins traitants, les services hospitaliers ainsi que les collaborateurs sur les trois sites qui les sollicitent. Elles ont dû s'adapter aux multiples changements causés par la crise sanitaire. Elles ont également constaté l'impact moral de la pandémie sur les clients. La distanciation due aux gestes barrière, comme le port du masque et la limitation du toucher était très inhabituels pour elles.

Les ergothérapeutes

Deux collaboratrices pour 1.5 EPT répondent aux demandes qui proviennent en grande majorité des équipes de soins du maintien à domicile et des hôpitaux du Valais.

Elles concernent :

- L'aménagement du domicile (accessibilité et sécurité).
- La prévention des chutes.
- L'amélioration de l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne.
- Des suivis de réadaptation.
- Les ergothérapeutes assurent d'autres prestations d'appui auprès du personnel du CMS (conseils et techniques spécifiques pour l'utilisation de matériel auxiliaire, par exemple).
- La collaboration avec les soignants pour la réalisation de toilettes complexes.



Les diététiciennes

Deux collaboratrices pour 1.2 EPT complètent depuis 2020 l'équipe pluridisciplinaire.

Les demandes proviennent des médecins, des hôpitaux, du client lui-même ainsi que des équipes de soins du maintien à domicile, plus spécialement des infirmières spécialisées en diabétologie, en soins palliatifs et en soins des plaies.

Les raisons pour lesquelles le réseau s'adresse au service de conseils diététiques sont en grande partie des problèmes de dénutrition (77 %). Seuls 10 % concernent la diabétologie et 10 %, des cas d'obésité. Ce secteur a un grand potentiel et va encore se développer ces prochaines années.

La CPE

La consultation parents-enfants du CMS Martigny & Régions reçoit les familles avec des enfants de 0 à 4 ans sur rendez-vous. Les consultations sont financées par le canton et les communes, elles restent gratuites pour les familles. Elles ont lieu dans les différentes locaux des trois sites de la région sanitaire qui comprend seize communes. Dans certains cas, les visites peuvent se faire à domicile.

Dans un but de promotion de la santé, mais aussi de prévention, les consultations permettent un suivi du développement de l'enfant,

ainsi qu'un accompagnement des parents. L'infirmière en petite enfance offre écoute, soutien, conseils professionnels et orientation vers les services adaptés grâce à son travail en interdisciplinarité avec les différents services existants, tels que les pédiatres, le centre Sexualité, Information, Prévention, Education (SIPE), les pédopsychiatres, les psychologues en périnatalité, le service social, le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) ou encore le service d'aide aux réfugiés, le service de l'intégration, etc.

Le Haricot Magique

C'est la Maison Verte située à Martigny-Bourg et gérée par notre CMS. Une structure semblable existe au Châble, mais elle est le fait de la Commune de Val de Bagnes. Ce type de lieu répond à un besoin d'intégration parents-enfants, que ce soit pour les migrants issus d'autres pays ou pour des personnes venant d'autres régions de Suisse. Cette structure supposant parfois un grand nombre de personnes réunies dans une salle a dû fermer durant une bonne partie de l'année 2021.

Le Haricot Magique a par ailleurs été amené à déménager, car les locaux de l'ancienne Ecole-Club Migros qu'il occupait ont été réaffectés. Les accueillants accueillent désormais les parents et enfants à l'ancienne poste de Martigny-Bourg, où ont également lieu les consultations de la CPE pour Martigny et Martigny-Combe.

Je suis particulièrement fier de ce qui a été produit et démontré par l'ensemble de nos collaborateurs durant cette année 2021. C'est une année record en termes de dossiers ouverts, d'heures facturées et d'heures supplémentaires, mais malheureusement aussi en termes d'absence du personnel et de turnover. Même si cette tendance est vérifiée dans beaucoup d'organisations de soins, nous ne devons pas nous contenter de les relier au contexte pandémique. Nous allons entamer une analyse réflexive et systémique et nous donner les moyens de mieux accompagner nos équipes. N'oublions jamais que les collaborateurs sont la ressource la plus précieuse de l'entreprise.

Fabien Lottefier
Directeur des soins
Martigny & Régions





Service Social

Au service de la population de seize communes, les services sociaux du CMS de Martigny & Régions offrent principalement un accompagnement social, une aide financière aux personnes sans ressources suffisantes, une aide administrative et une aide à l'insertion socio-professionnelle. De manière plus générale, les services sociaux luttent contre la précarité.

Mais, la précarité, c'est quoi exactement ? Une limitation matérielle ? Une rupture des liens ? Une atteinte à la dignité ? C'est certainement un peu tout à la fois et elle peut concerner tout le monde. Nous le disons bien régulièrement dans nos murs, personne n'est à l'abri d'un accident de parcours et c'est en accompagnant une population très diversifiée, aux problématiques multiples, que nous prenons conscience de cette réalité. Sensibles à ce problème de société et désireux d'aider autrui, les collaborateurs des services sociaux contribuent par leurs activités à rendre la vie meilleure aux plus fragilisés.

Prestations sociales – quelques chiffres

Les services sociaux du CMS Martigny & Régions, réunissent quarante-trois collaborateurs sur les trois sites, dont vingt-cinq assistants sociaux, quatorze assistants administratifs, deux étudiants assistants sociaux à la HES, une apprentie et une étudiante réalisant sa maturité sociale.

Les effectifs par site (hors étudiants) :

	Entremont	Martigny	Saxon
Assistants sociaux	2.6	8.8	4.1
Assistants administratifs	1.9	6.25	1.5

Durant l'année 2021, 1621 dossiers ont été traités sur l'ensemble de la région :

	Entremont	Martigny	Saxon
Aide sociale matérielle	39	476	160
Aide sociale personnelle	142	432	211
Placement mineur/ mesures assimilées	19	109	33
Total	200	1017	404

Nous précisons qu'un dossier comprend toute l'unité familiale, qu'il s'agisse d'une personne seule, d'un couple ou d'une famille nombreuse. L'accompagnement social et la mise en place des mesures d'insertion s'effectuent toutefois de manière individualisée.

Ces chiffres relatent peu les difficultés que doivent gérer nos services sociaux, confrontés à la complexification des situations et aux exigences administratives, toujours plus nombreuses.

Site de l'Entremont – Service des curatelles

En plus des prestations sociales, le service social du site de l'Entremont gère également des dossiers de curatelle sur mandat de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA). Ainsi, les curatrices gèrent les affaires courantes et les biens des personnes concernées. Elles fournissent une aide, une assistance personnelle et représentent les personnes concernées dans les démarches de la vie de tous les jours. En 2021, le service social du site de l'Entremont a géré 98 mandats.

Les assistantes sociales continuent de jongler entre leurs deux activités, celle liée aux prestations sociales et celle de curatrice. Cette double casquette a ses avantages : connaissances élargies, polyvalence, diversité des dossiers traités ; mais également ses inconvénients : risque d'être juge et partie, confusion des rôles ayant des missions différentes, difficultés organisationnelles.

De ce fait, tout en privilégiant le maintien du secteur « curatelle » au sein du service social de l'Entremont, nous tendons en 2022 à une distinction plus évidente de ces deux activités, en différenciant de façon nominative les assistantes sociales et les assistantes administratives pour chaque secteur.

Nouvelles dispositions légales

L'année 2021 aura été marquée par l'entrée en vigueur de la révision de la Loi sur l'intégration et l'aide sociale (LIAS) et l'adaptation de la directive d'application de la LIAS. Afin de faciliter l'utilisation des directives, il a été décidé de réunir dix directives en un seul document qui reprend la structure de la loi. Les principales modifications pour les CMS ont été les suivantes :

- **Modification de la compétence en matière de versement de l'aide matérielle** : Les CMS instruisent les demandes d'aide financière et gèrent également le flux financier.
- **Mesures d'insertion** : Lorsqu'une mesure d'insertion est mise en place. Le projet doit d'abord être présenté au Service de l'action sociale pour approbation avant d'être transmis à la commune.
- **Début de l'aide matérielle** : Afin d'éviter de fastidieux calculs de prorata, il est nécessaire d'établir le droit à l'aide sociale du bénéficiaire pour l'intégralité du mois où la personne s'est annoncée au CMS.
- **Forfait jeune adulte (JAD)** : Il est renoncé à un forfait fixe de CHF 500.- qui ne permet pas de tenir compte de l'inflation et des modifications du forfait ordinaire. A la place, le JAD touchera un forfait réduit de 35%, qui correspond en 2021 à un montant de CHF 648.-.
- **Soutien des indépendants** : Renonciation au budget dégressif au profit d'un budget ordinaire, tenant compte des excédents de revenus de l'activité indépendante. Précisions apportées sur les différents types d'activités indépendantes.
- **Dettes alimentaires** : Les revenus justifiant une participation des proches au titre de la dette alimentaire ont été revus à la hausse pour correspondre aux montants prévus par le Tribunal fédéral et la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS).
- **Remboursement de l'aide sociale** : La directive précise à partir de quels montants on considère que la personne est entrée en possession d'une fortune importante et de revenus suffisants.

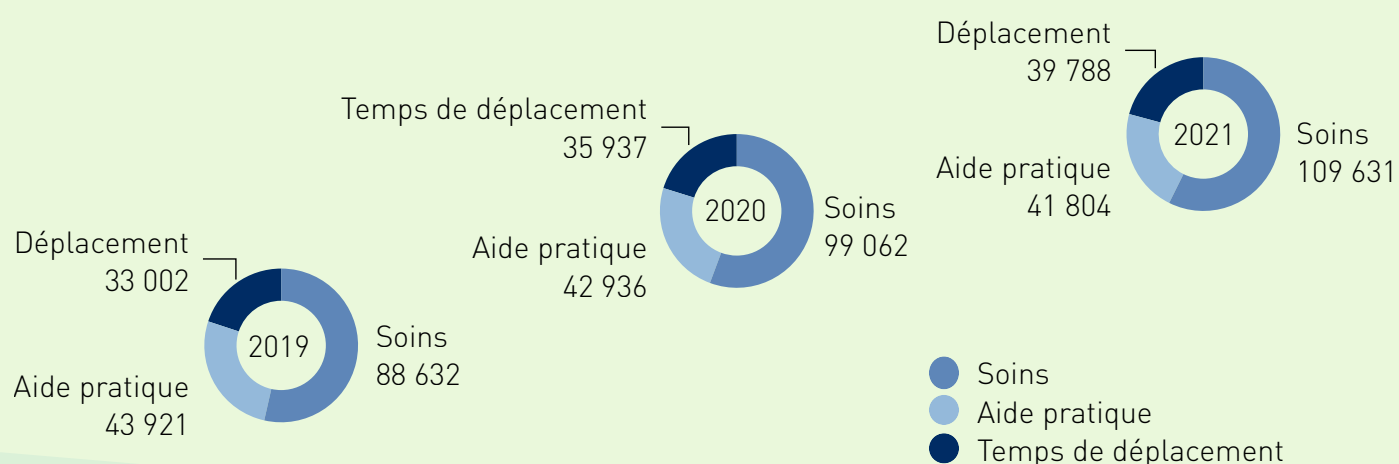
- **Barème de sanction** : La réduction de 15% est abandonnée au profit d'une réduction de 5 à 30% afin de permettre une plus grande flexibilité en fonction du comportement ayant justifié la sanction.
- **Elargissement de l'encouragement à la formation** : Le système d'encouragement à la formation a été revu pour encourager celle-ci pour toute personne de moins de 35 ans qui ne serait pas au bénéfice d'une première formation achevée. La formation des personnes de 35 à 45 ans doit également être possible et le soutien se fera sous forme d'un prêt remboursable à l'issue de la formation.

Adelina Sulejmani
Directrice du Service social

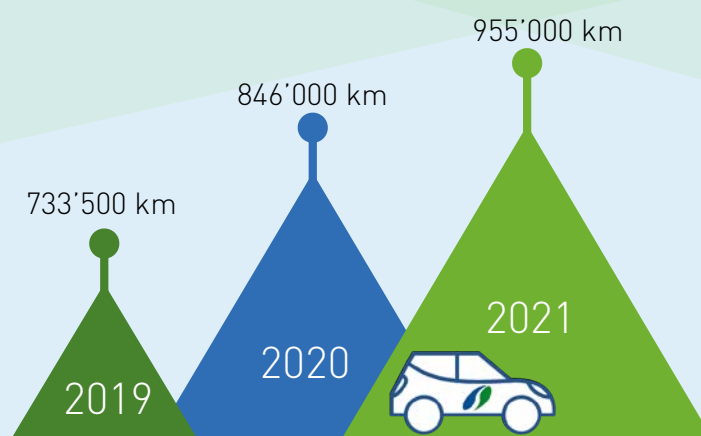


Le CMS Martigny & Régions, quelques chiffres

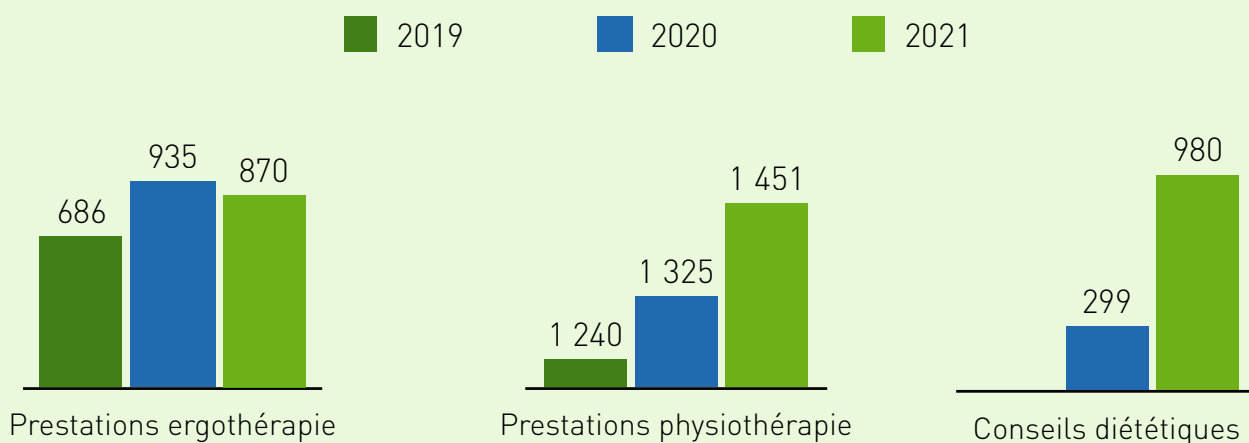
Nombre d'heures effectuées par type de service et par année



Distances parcourues par année en kilomètres



Nombre d'heures effectuées par prestation et par année



La consultation parents-enfants (CPE)

Durant l'année 2021, les consultations se sont déroulées avec les mesures de protection Covid. Les parents ont beaucoup apprécié le fait de pouvoir venir à deux à la CPE, car dans les cabinets pédiatriques un seul parent pouvait accompagner l'enfant. Ils ont aussi sollicité les consultations téléphoniques sur les trois sites de notre CMS régional. Les mesures de protection ont beaucoup impacté les familles qui se sont retrouvées isolées. La consultation parents-enfants leur a donné un espace privilégié pour exprimer leurs difficultés.

Sur l'ensemble de notre région, les infirmières proposent aussi des consultations à domicile pour les familles n'ayant pas la possibilité de se déplacer.



La CPE du site Martigny a connu un grand changement en octobre 2021, puisqu'elle a quitté les locaux du CMS pour partager ceux du Haricot Magique, déjà installé à l'ancienne poste du Bourg. Cela a nécessité une réorganisation des horaires de chacun.

La CPE continue à collaborer activement avec les services d'obstétrique de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC), ceux de l'Hôpital de Sion ainsi qu'avec les cabinets des pédiatres de la région, afin de conseiller au mieux les familles.

Avec la pandémie, nous nous attendions à une baisse importante de la fréquentation de notre consultation. Si l'impact par site est différent, nous pouvons constater que sur l'ensemble de la région les consultations des 0 à 2 ans diminuent alors que celles concernant les 2 à 4 ans

sont plutôt stables. Il faut cependant rester prudent quant à ces statistiques car en 2021, la CPE s'est arrêtée momentanément (Covid) sur le site de l'Entremont. A noter l'augmentation du nombre d'heures de consultation dans les deux catégories, que nous expliquons par l'augmentation des visites à domicile où les infirmières restent souvent un peu plus longtemps. Maintenant que la situation sanitaire est redevenue presque normale, il est important que la CPE soit

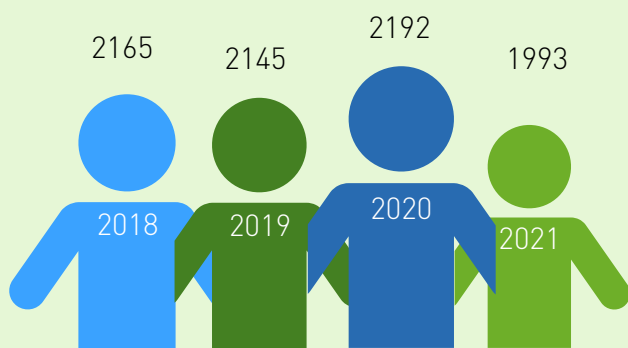
proactive pour inciter les parents à venir en consultation avec leurs enfants de 2 à 4 ans. Etant donné qu'un lien direct avec le service de santé scolaire n'existe plus depuis le transfert de la santé scolaire à Promotion Santé Valais en 2016, il est important que les

infirmières de la CPE puissent suivre les parents et enfants en âge préscolaire. Notamment pour les éléments suivants :

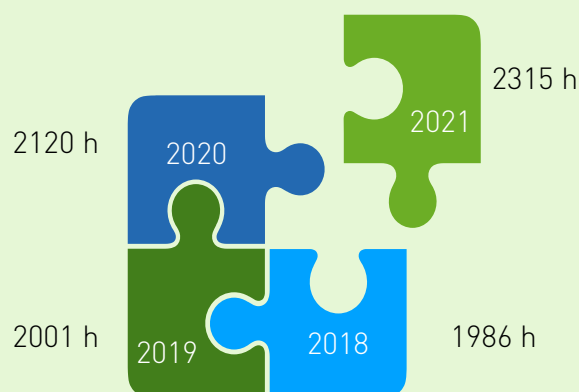
- Au sujet du développement psychomoteur de l'enfant.
- Pour ce qui concerne la nutrition et le mouvement.
- Au sujet du risque d'addiction aux écrans. En effet, les enfants qui ont accès très tôt à divers outils tels tablettes, smartphones des parents et télévision sont de plus en plus nombreux ; l'addiction aux écrans est en passe de devenir un vrai problème de santé publique.

Statistiques de la consultation parents-enfants du CMS Martigny & Régions

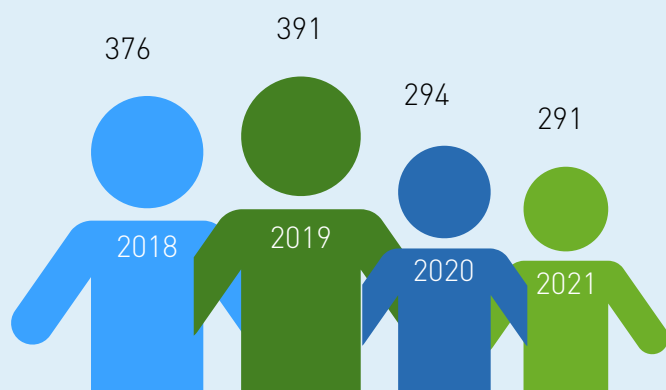
Nombre de consultation 0 - 2 ans



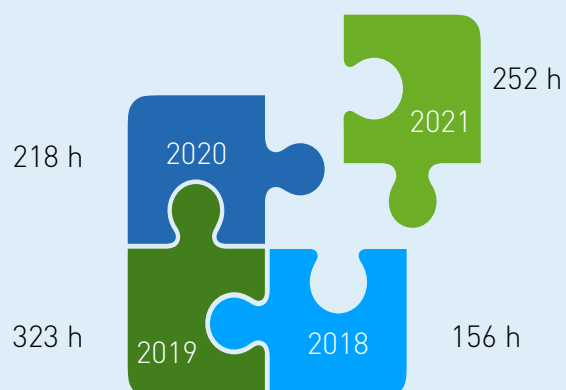
Heures de consultation 0 - 2 ans



Nombre de consultation 2 - 4 ans



Heures de consultation 2 - 4 ans



Comptes 2021

Bilan au 31.12.21



ACTIF	Bilan au 31.12.2021	Bilan au 31.12.2020
Actif circulant		
Disponibles		
Caisses	4 415.85	876.65
CCP divers comptes	842 668.55	198 462.80
UBS compte courant	1 055 607.07	897 010.00
Raiffeisen divers comptes	1 890 554.01	1 416 019.50
Crédit Suisse compte courant	195 587.96	92 031.42
Banque cantonale VS	7 111.85	7 045.25
	3 995 945.29	2 611 445.62
Réalisables		
Débiteurs	1 245 220.05	1 491 901.25
Autres créances à court terme	19 574.51	3 936.07
Créances vis-à-vis d'institutions publiques	204 288.00	48 133.41
Actifs transitoires	327 655.90	534 284.75
	1 796 738.46	2 078 255.48
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles		
Machines et appareils	15 763.10	2 260.80
Mobilier et équipements	147 307.87	109 183.77
Matériel informatique	14 403.55	25 951.90
Investissement SICMS	77 656.14	33 239.60
	255 130.66	170 636.07
Total de l'actif	6 047 814.41	4 860 337.17
PASSIF	Bilan au 31.12.2021	Bilan au 31.12.2020
Fonds étrangers		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	843 672.84	939 799.13
Avances de clients	112.50	13 881.60
Dettes vis-à-vis d'institutions publiques	2 071 641.18	1 189 497.74
Prêt bancaires à court terme	500 000.00	400 000.00
Passifs transitoires	1 511 236.80	1 181 725.70
	4 926 663.32	3 724 904.17
Capitaux étrangers à long terme		
Avance des communes	915 000.00	915 000.00
	915 000.00	915 000.00
Fonds		
Fonds "CMS Martigny"	48 019.27	68 089.37
Fonds "CMS Saxon"	17 521.55	17 635.25
Fonds "CMS Entremont"	140 610.27	134 708.38
	206 151.09	220 433.00
Capitaux propres		
Capital de l'association	0.00	0.00
	0.00	0.00
Total du passif	6 047 814.41	4 860 337.17

Compte d'exploitation 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	2021	2020
Charges de personnel		
Salaires Personnel infirmier diplômé avec formation compl.	829 374.95	950 351.85
Salaires Personnel infirmier diplômé	3 702 329.35	2 790 910.95
Salaires Aide familial(e) certifié(e), Infirmière CC CRS	3 823 125.15	3 267 257.09
Personnel d'assistance et d'encadrement / Maison Verte	44 605.80	47 452.10
Collaborateurs avec cours de soins de base aux. de santé	2 362 583.00	2 190 562.05
Salaires Collaborateurs sans cours de soins	437 686.45	572 593.34
Stagiaires	117 255.75	59 123.15
Salaires service des repas	99 043.50	101 592.05
Salaires autres domaines (physiothérapie + diététique)	187 588.40	186 272.00
Salaires autres domaines (ergothérapie)	128 301.85	129 509.90
Salaires conseil social	1 462 684.55	1 435 449.65
Salaires services centraux	2 725 683.26	2 516 304.21
Salaires services d'entretien	42 317.70	45 795.51
Indemnités comité	4 403.25	0.00
Cotisations employeur AVS/AC	1 486 794.25	1 332 997.80
Cotisations employeur prévoyance professionnelle	1 845 308.95	1 405 383.85
Cotisations employeur AP/ANP	91 375.15	81 441.40
Cotisations employeur indemnités journalières maladie	321 637.60	258 790.10
Charges pour conseil spécialisé	319 219.30	286 751.10
Charges pour prestations spécialisées	368 536.26	254 459.00
Charges pour personnel spécialisé aide et soins	133 354.78	60 764.70
Charges annexes du personnel	247 891.60	177 363.30
	20 781 100.84	18 151 125.10
Charges de matière et de transport		
Matériel médical d'usage courant	127 144.59	221 723.90
Charges pour repas prêts à la consommation	10 000.00	10 000.00
Assurances, redevances et taxes pour véhicules	62 201.55	63 324.00
Dédommagement pour usage de véhicules	620 443.05	550 106.75
	819 789.19	845 154.65
Autres charges d'exploitation		
Entretiens et réparations	238 488.05	85 151.70
Acquisitions	34 963.05	54 533.41
Amortissements	53 018.95	54 663.30
Loyers locaux d'entreprise	434 215.85	373 520.63
Matériel de bureau, imprimés, photocopies	50 745.34	59 268.97
Téléphone, fax, internet, frais de port	213 313.50	115 144.90
Frais généraux	12 141.09	8 363.10
Frais d'équipement informatique	356 676.40	308 204.05
Publicité et relations publiques	16 757.60	21 517.90
Assurance-choses	10 392.60	11 586.00
Charges financières	16 111.46	11 571.29
Autres frais d'exploitation	66 034.95	40 244.40
	1 502 858.84	1 143 769.65

Compte d'exploitation 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	2021	2020
Evaluations et conseils	1 025 144.13	924 900.97
Examens et soins	2 466 160.20	2 264 848.35
Soins de base complexes	0.00	1 008.90
Soins de base simples	3 015 726.71	2 691 361.29
Autres recettes de prestations OPAS selon Art. 7	0.00	7.50
Aide au ménage	1 254 110.00	1 288 072.50
Autres recettes de prestations non-OPAS	64 699.76	31 443.45
Pertes sur produits	-5 881.37	-34 802.80
Produits service transports	2 981.40	5 026.70
Produits physiothérapie	184 448.75	119 071.80
Produits ergothérapie	86 242.20	86 012.15
Produits conseil spécialisé	171 084.80	151 165.80
Produits échange de personnel spécialisé aide et soins	628 410.20	487 204.30
Produits vente de matériel/médicaments	5 895.00	6 634.00
Contributions des communes aux coûts des soins	987 295.78	800 907.17
Contributions du canton aux coûts des soins	2 304 032.68	1 869 617.95
Contributions des pouvoirs publics d'autres cantons	2 124.12	5 061.52
Allocations de tiers	20 000.00	0.00
	12 212 474.37	10 697 541.55

TOTAL DEFICIT	10 891 274.50	9 442 507.85
---------------	---------------	--------------

Répartition du déficit	2021	2020
Part à charge du Canton	7 597 355.43	6 579 083.03
Part à charge des communes	3 293 919.07	2 863 424.82
Total	10 891 274.50	9 442 507.85



BFid SA
Rue du Rhône 3
CH-1920 Martigny

info@bfid.ch
+41 27 565 44 50
www.bfid.ch

Rapport de l'organe de révision

Rapport de contrôle des comptes 2021 de l'Association Centre médico-social de Martigny & Régions

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et tableau des amortissements) de l'Association Centre médico-social de Martigny & Régions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été planifié et réalisé de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Celui-ci a été effectué par auditions, opérations de contrôle analytiques pour les comptes de résultat ainsi que par des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles pour les postes du bilan.

Lors de notre contrôle nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux directives du canton du Valais.

Martigny, le 25 avril 2022

BFid SA

Baptiste Darbellay
Expert fiscal diplômé

Raphaël Baillifard
Expert diplômé en finance
et controlling



Votre soutien de proximité

AIDE ET SOINS A DOMICILE

CMS Martigny & Régions

Les trois adresses du Centre Médico Social de Martigny & Régions

Site de Martigny

Rue d'Octodure 10b

1920 Martigny

027 564 26 26

Site de Saxon

Route du Léman 25

1907 Saxon

027 564 73 70

Site de l'Entremont

Route de la Gravenne 16

1933 Sembrancher

027 564 94 40

